# **Ordonnance de prévention : Orthoprothésiste**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des TMS :

* Alterner autant que possible les tâches
* Consulter la fiche "installer ergonomiquement le poste de travail avec écran"
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Régler le plan de travail et/ou le siège mis à disposition
* Signaler à la hiérarchie toute "inadaptation du poste" (locaux, matériel...)
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Utiliser les outils ou le matériel adaptés à la tâche
* Veiller à garder une posture adaptée au travail sur écran

Protégez-vous des agents chimiques :

* Aérer, ventiler les locaux
* Alerter en cas de dysfonctionnement du système d'aspiration
* Fermer les récipients et les containers après chaque utilisation
* Lire les étiquettes (pictogrammes et mentions de danger) des produits utilisés
* Ne pas transvaser les produits chimiques dans des récipients non adaptés, non étiquetés
* Ne pas utiliser la soufflette pour nettoyer le poste de travail
* Porter des équipements de protection individuelle adaptés à l'utilisation des produits chimiques
* Respecter les conditions d'utilisation et de dilutions prescrites par le fournisseur
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Rincer abondamment à l'eau courante toute projection sur la peau et les muqueuses
* Utiliser les systèmes d'aspiration mis à disposition et veiller à leur entretien

Protégez-vous des poussières :

* Mettre en route le système d'aspiration lors de chaque utilisation de machine, même de courte durée
* Ne pas utiliser la soufflette pour nettoyer le poste de travail
* Nettoyer à l'humide les surfaces empoussiérées
* Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide

Pour éviter les accidents :

* Disposer d'une habilitation électrique adaptée au niveau de risque
* Ranger les outils coupants, tranchants systématiquement après utilisation
* Ranger, nettoyer régulièrement les sols
* Respecter les consignes de sécurité et les procédures d'utilisation des machines dangereuses
* Respecter les procédures de l'entreprise en cas d'accident
* Rincer 10 minutes à l'eau courante froide en cas de brûlure puis protéger
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité

Protégez-vous des agents biologiques :

* Laver, désinfecter et protéger toute plaie
* Tenir à jour les vaccinations obligatoires
* Tenir à jour les vaccinations recommandées

Protégez-vous du bruit :

* Porter les protecteurs individuels contre le bruit (PICB) mis à disposition

Protégez-vous des situations relationnelles ou organisationnelles :

* Etre attentif à la qualité de la communication au sein de l'équipe
* Mettre en oeuvre la procédure "Conduite à tenir face à des personnes difficiles"

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 03/05/2025